

# Descriptif des enseignements

## Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires

11.12.2020

### Enseignements obligatoires

<b>CEDH appliquée</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Laurent Moreillon / Miriam Mazou, chargée de cours
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Printemps, une année sur deux. Prochaine session : printemps 2019
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Approfondissant les connaissances acquises dans le cadre du BLaw, le cours « CEDH Appliquée » revisite la Convention européenne des droits de l'homme au travers de la jurisprudence de la Cour mais à la lumière de considérations pratiques pour les juristes et tribunaux suisses. Après une brève introduction sur les droits de l'homme, le cours revient, article par article, sur les droits conférés par la Convention en examinant des arrêts rendus par la Cour, tout en faisant référence à des problématiques actuelles se posant en droit suisse.

<b>Communication publique</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Andreas Ladner
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Automne
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Défis et opportunités de la communication publique pour l'Etat moderne et son administration : <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes formes et caractéristiques de la communication publique • Identifier les divers lieux et mécanismes de formation de l'opinion publique</li><li>• Evaluer le rôle et l'importance des principaux acteurs (Etat, médias, associations d'intérêt et partis politiques) dans la formation de l'opinion publique</li><li>• Connaître les modèles de base et les instruments de communication</li><li>• Etre capable de développer un concept de communication pour une organisation publique ou une organisation à but non lucratif</li></ul>

<b>Déontologie et éthique du magistrat</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	J.-F. Meylan
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Printemps, une année sur deux. Prochaine session : printemps 2020
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Les devoirs et obligations du magistrat sur le plan professionnel et privé. Le thème « déontologie et l'éthique du magistrat » se développe en Suisse, en particulier par le biais de chartes, d'usages ou de recommandations. Les attentes des justiciables et de leurs représentants les avocats sont à cet égard grandes. Il en va de la confiance des citoyens dans la justice, pierre angulaire de la démocratie. Les principaux objectifs du cours sont : <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les principales sources juridiques dans le domaine</li><li>• Connaître les principaux devoirs et obligations du magistrat, exemples à l'appui</li><li>• Etre capable de donner un avis motivé sur un comportement pouvant prêter à discussion</li></ul>

**Droit de l'exécution des peines**

**Prof. en charge du cours** Baptiste Viredaz, chargé de cours

**Crédits ECTS** 3

**Semestre** Printemps

**Heures/ semaine** 2

**Examen** Oral

**Description** Le cours du droit de l'exécution des peines aborde les problématiques souvent méconnues relatives à la mise en oeuvre des sanctions. Après une brève introduction rappelant notamment le catalogue des sanctions à disposition de la justice et les différents objectifs poursuivis par elles, le cours s'intéressera à l'exécution des peines non privatives de libertés (amende, peine pécuniaire) et aux modes d'exécution alternatifs à l'enfermement (sursis, semi-détention, TIG, bracelet électronique), avant de traiter très largement de la question pénitentiaire et de toutes les thématiques propres aux droits et obligations du détenu et de l'Etat qui le sanctionne. La problématique de l'exécution des mesures sera également abordée, notamment la question très actuelle des mesures exécutées au sein d'établissements pénitentiaires. Les modifications législatives récentes seront évidemment commentées. A cela s'ajoute, durant le semestre, la visite de deux ou trois établissements de détention du canton, afin de permettre à l'étudiant-e de se faire une idée plus concrète du milieu carcéral auquel il sera sans doute confronté dans sa vie professionnelle. L'intervention d'un juge d'application des peines est également prévue.

**Droit de la famille approfondi**

**Prof. en charge du cours** Prof. Philippe Meier / Patrick Stoudmann, chargé de cours

**Crédits ECTS** 3

**Semestre** Printemps

**Heures/ semaine** 2

**Examen** Oral

**Description** Le droit de la famille approfondi représente une part très conséquente de l'activité des tribunaux et des avocats. Les enjeux personnels, économiques et sociétaux y sont particulièrement importants, le tout dans une technicité juridique toujours croissante. Le dialogue avec les autres disciplines (pédopsychiatrie, psychologie, travail social, pédagogie, etc.) est indispensable. Une partie importante du cours sera consacrée aux modalités de fixation et de règlement des contributions d'entretien pour les différents membres de la famille, notamment après une séparation ou un divorce. Il sera par ailleurs question des conventions de divorce (sous leurs aspects de droit civil, mais aussi de droit fiscal et d'assurances sociales), y compris s'agissant de la réception en droit suisse des pre-nuptial agreements étrangers. Le cours traitera aussi la thématique fondamentale du bien de l'enfant, de manière générale et en lien avec le contentieux du droit de visite. D'autres questions sont susceptibles d'être abordées, en particulier le partage de la prévoyance professionnelle au divorce. La protection des mineurs et des adultes sera traitée dans le cours-bloc consacré aux Justices de paix.

**Les expertises, les mandats et les rapports**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Christophe Champod
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Printemps
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Ce cours a pour but de définir le cadre de l'expertise judiciaire, en particulier en relation avec la procédure pénale ou civile suisse. Contraste avec des procédures étrangères (FR, UK), de comprendre les obligations, les possibilités, le déroulement de l'expertise ou du travail de consultant en matière d'expertise judiciaire, de connaître les différents types de rapports du préavis au rapport d'expertise, leur forme et leur contenu respectifs et d'apprendre sur la base de cas concrets qui illustrent les différents rôles joués par le spécialiste scientifique en milieu judiciaire avec ses droits et ses devoirs ainsi que sa responsabilité.

**Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Sébastien Fetter, chargé de cours
<b>Crédits ECTS</b>	2
<b>Semestre</b>	Printemps
<b>Heures/ semaine</b>	18 heures au total (répartition à définir)
<b>Examen</b>	Ecrit
<b>Description</b>	<p>Ce cours est consacré à l'application du droit pénal dans le domaine des technologies de l'information. La matière est abordée sous l'angle tant du droit pénal général (intention et négligence, complicité, tentative, etc.) que du droit pénal spécial, à travers l'étude des infractions: d'une part, les infractions informatiques (hacking, cracking, virus, spamming, etc.); d'autre part, les infractions classiques commises au moyen des technologies de l'information (pornographie, diffamation, incitation à la haine raciale, etc.). Le cours aborde également la responsabilité des différents acteurs d'Internet, en particulier des fournisseurs d'accès et d'hébergement, ainsi que d'autres formes de criminalité (responsabilité pénale de la personne morale; responsabilité du fait d'autrui).</p> <p>Cet enseignement est consacré, dans une deuxième partie, à la procédure, à la surveillance des réseaux électroniques et téléphoniques et aux grands principes de coopération judiciaire nationale, transfrontière ou internationale (principes de spécialité, de réciprocité, de double incrimination, etc.), en référence notamment à diverses conventions internationales signées par la Suisse.</p>

**International Commercial Litigation (Partie A)**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Andrea Bonomi / Prof. Eva Lein
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Automne : 7 premières semaines du semestre
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Ecrit
<b>Description</b>	<p>This course is mainly intended for Master students who chose the specialisations “Droit du contentieux” and “Droit international et comparé”.</p> <p>It provides the students with an in-depth analysis of the rules on international litigation before State courts, in particular international commercial litigation. Based on cases and practical examples, it adopts a transnational and comparative approach to core litigation issues (such as international jurisdiction, lis pendens, forum non conveniens, anti-suit injunctions, class actions and group actions, international cooperation in civil and commercial matters, bases of recognition and enforcement of judgments). Students will learn how to work with the Lugano Convention and Brussels Ibis Regulation and get an overview of US and English litigation rules. The course will be taught in English.</p>

**La Partie B est un « Cours à option » qui se déroule lors des 7 dernières semaines du semestre**

**Interprétation et prise de décision**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Sophie Weerts / Prof. Alex Biedermann
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Automne, dès 2019
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	<p>L'objectif du cours est tout d'abord de transmettre aux étudiant-e-s les notions fondamentales relative à l'interprétation juridique et les éléments constitutifs de problèmes de décision rencontrée dans la pratique judiciaire. Ensuite, il s'agit d'apprendre à analyser les problèmes d'interprétation et de prise de décision et à appliquer les principes et méthodes relatives aux deux thématiques. Enfin, le cours vise à développer une approche critique par rapport aux éléments étudiés (mettre de la distance entre ce qui est étudié et le fondement de ces règles). A la fin du cours, les étudiant-e-s devront donc avoir une connaissance précise des différents théories de l'interprétation et des concepts dans la science de la décision, être en mesure d'analyser des affaires concrètes et de développer une explication reliant les cas aux concepts fondamentaux.</p>

<b>Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Franco Taroni
<b>Crédits ECTS</b>	3 (+3 avec Travaux Pratiques)
<b>Semestre</b>	Automne (cours) Printemps (TP)
<b>Heures/ semaine</b>	2 (travaux pratiques au semestre d'été: 12h)
<b>Examen</b>	Ecrit pour le cours Validation pour le TP
<b>Description</b>	De plus en plus dans le monde judiciaire, la force probante d'un lien dégagé par l'expertise est transmise au tribunal sous forme chiffrée, plus précisément, sous forme de probabilité. Prendre conscience des problématiques liées à l'évaluation et à l'interprétation de l'indice scientifique et au raisonnement probabiliste est donc fondamental. Les objectifs de cet enseignement visent (a) la discussion et la réflexion sur le raisonnement probabiliste et la valeur probante d'une information scientifique ; (b) la gestion de l'incertitude à l'aide des probabilités ; (c) la nécessité de trouver un langage commun entre juristes et scientifiques sur la communication de la valeur probante d'une information scientifique ; (d) la compréhension des lois des probabilités afin de pouvoir gérer de façon optimale l'incertitude et apprécier correctement les situations incertaines. En d'autres termes, l'objectif général est celui de sensibiliser l'étudiant/e aux méthodes et modèles probabilistes et à développer un sens critique vis-à-vis des argumentations. Il faudra pouvoir juger si un scientifique, un avocat, un juge, ou toute autre personne s'exprimant sur l'incertain lors d'une procédure argumente logiquement, pose les bonnes questions et obtient des réponses cohérentes, car la compréhension et la maîtrise de l'incertitude nous permettra d'agir de façon optimale.

<b>Management et organisation</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. David Giaque
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Printemps, dès 2020, (février-mars)
<b>Heures/ semaine</b>	7 x ½ journée
<b>Examen</b>	Validation
<b>Description</b>	Ce cours fournit les bases du management au sein des organisations publiques en général, avec des illustrations tirées des tribunaux. Si la justice et les juges qui la dirigent bénéficient de la garantie de l'indépendance, les organisations formant la justice gagnent à s'inspirer d'un management contemporain et se doivent d'adopter des formes d'organisation à la fois efficaces et efficientes. Ce cours fournit une vision d'ensemble des dimensions du management public et détaille les approches marquantes des principales d'entre elles (stratégie, structure, processus et culture).

**Médiation civile et commerciale**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Cinthia Lévy, chargée de cours
<b>Crédits ECTS</b>	6
<b>Semestre</b>	Automne
<b>Heures/ semaine</b>	4
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	La médiation est un processus volontaire de gestion et de résolution des conflits. La médiation s'impose progressivement comme une alternative aux tribunaux et à l'arbitrage. Après avoir distingué la médiation de l'arbitrage, de la procédure judiciaire, de la négociation et de la conciliation, le cours sera consacré à l'étude de la médiation en matière civile et commerciale. Nous examinerons successivement les étapes de la médiation, le rôle du médiateur, des parties et des avocats conseils en médiation. Certaines techniques et outils du médiateur seront également étudiés. Nous travaillerons sur des cas pratiques, des séquences de films, des jeux de rôle et des exercices afin de rendre la matière plus concrète et le cours dynamique et interactif.

**Organisation, rôle, fonctionnement et acteurs du système judiciaire, justice numérisée**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Laurent Moreillon
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Automne
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Émanation du pouvoir judiciaire d'un État de droit fondé sur la séparation des pouvoirs, la justice n'en est pas moins un principe philosophique, que cet enseignement étudie dans une perspective à la fois historique et symbolique, tant au travers de l'architecture des lieux où elle se rend – le Tribunal – que de ses différents rituels, déterminant la place et le « costume » de chaque partie dans ce théâtre particulier, qu'il s'agisse du juge, de l'avocat et des autres acteurs du procès. La justice moderne repose sur des principes cardinaux, à l'instar de son indépendance par rapport aux pouvoirs législatif et exécutif, ainsi que de l'impartialité des magistrats, sur lesquels il est revenu en passant par des considérations générales sur ces principes jusqu'au droit positif suisse et les règles établies par le Conseil de l'Europe. Finalement, les bouleversements qu'a connus la société en raison de l'évolution du numérique s'imposent à la justice d'aujourd'hui, raison pour laquelle cet enseignement fournit également des pistes de réflexion au sujet de la justice de demain.

### Politique criminelle

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Manon Jendly
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Printemps
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	<p>Ce cours a pour objectifs d'amener les étudiants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisir les notions et principaux enjeux contextuels entourant l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique criminelle</li> <li>- Se familiariser avec le jeu de politiques menées à tous les échelons territoriaux (international, régional, national et local) et leur articulation avec d'autres types de stratégies, d'ordre notamment économique, social et culturel</li> <li>- Identifier le contenu, les objectifs, les limites et les potentiels de politiques visant des problématiques spécifiques</li> <li>- Développer une analyse critique de quelques tendances qui se dégagent actuellement des politiques criminelles occidentales.</li> </ul>

### Politique et institutions suisses

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Andreas Ladner
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Printemps
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	<p>Décoder l'architecture institutionnelle de la Suisse et comprendre les fonctions et le fonctionnement de ses différents piliers ainsi que les enjeux des différentes tentatives de réformes en cours. Comprendre les implications des différentes institutions pour l'administration et pour les politiques matérielles.</p>

### Pratique de la magistrature et gestion de l'audience

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Laurent Moreillon / Miriam Mazou, chargée de cours
<b>Crédits ECTS</b>	6
<b>Semestre</b>	Printemps, une année sur deux. Prochaine session : printemps 2020
<b>Heures/ semaine</b>	4
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	<p>Apporter une approche professionnalisante aux diverses matières enseignées dans le cadre des cours du Master en professions judiciaires. Pour permettre l'application des grands principes du droit et de procédure, comme dans les domaines du forensique, il est essentiel que les étudiants puissent être confrontés à des expériences de terrain par des magistrats, qu'il s'agisse de représentants du Ministère public, de défenseurs, d'experts judiciaires, de magistrats (juges et juges de paix), de responsables de l'Ordre judiciaire vaudois, comme d'intervenants externes (technique d'audition de témoins, gestuelle et occupation de l'espace d'audience, rapport entre la justice et les médias)</p>

<b>Procédure civile</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Jacques Haldy / Yero Diagne, chargé de cours
<b>Crédits ECTS</b>	6
<b>Semestre</b>	Automne
<b>Heures/ semaine</b>	4
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Le cours de Procédure civile a pour objet la présentation et l'analyse de la procédure civile fédérale. Après l'examen du champ d'application de cette procédure et la délimitation avec l'organisation judiciaire, les questions relatives à l'ouverture et à l'avancement d'un procès civil sont étudiées : compétence, recevabilité, maximes procédurales, parties, conciliation, échange des écritures, preuves, jugement, recours et exécution. Les procédures spéciales (en particulier les mesures provisionnelles et le divorce) sont également analysées.

<b>Procédure en droit des personnes étrangères</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Minh Son Nguyen
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Printemps, une année sur deux. Prochaine session : printemps 2020
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	La mise en oeuvre du droit des personnes étrangères fait intervenir une pluralité d'autorités, aux plans communal, cantonal, fédéral ou encore international. Procéder devant chacune d'elle exige la connaissance des règles de procédure. Sans les faits dûment établis, l'application du droit matériel des personnes étrangères est comme une roue qui tourne à vide. Le cours permet d'aborder les différents moyens de preuve ou encore de saisir l'importance de la notion de vraisemblance. Le praticien du droit des personnes étrangères est aussi un stratège. Dans cette optique, la maîtrise du facteur temps est un des éléments essentiels. Le cours aborde plusieurs institutions liées à cette thématique (effet suspensif ou encore gestion des délais).

<b>Procédure et juridiction administratives</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Benoît Bovay
<b>Crédits ECTS</b>	6
<b>Semestre</b>	Automne
<b>Heures/ semaine</b>	4
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Le cours de Procédure et juridiction administratives concerne l'entier de la procédure administrative, à commencer par les principes de base, la procédure non contentieuse, suivie de celle de recours devant les autorités administratives et de justice administrative. Sont abordés non seulement la procédure vaudoise, mais aussi celle fédérale (loi fédérale sur la procédure administrative) et le recours en matière de droit public au Tribunal fédéral. Le cours est présenté sous forme théorique, illustrée par les références utiles aux lois et à la jurisprudence vaste et variée, et pratique (exercices de procédures, séminaires sur différents domaines spécifiques). Il permet aux étudiants d'avoir une vision complète de la procédure administrative, qui est indispensable pour tout juriste, car elle est pratiquée très largement par de nombreux juristes, qu'ils soient ou non avocats (administration, collectivités publiques, tribunaux, entreprises, etc.).



<b>Procédure pénale</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Alain Macaluso
<b>Crédits ECTS</b>	6
<b>Semestre</b>	Automne
<b>Heures/ semaine</b>	4
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Les cours de "procédure pénale" et "entraide judiciaire internationale en matière pénale" sont divisés en deux parties distinctes. La première partie du cours est consacrée à l'étude de la procédure pénale fédérale unifiée en vigueur depuis le 1er janvier 2011. A cet effet, le déroulement général du procès pénal, allant de la découverte d'une infraction au jugement définitif, est étudié de manière approfondie. Pour ce faire, les thèmes suivants sont abordés : principes fondamentaux de la procédure pénale, organisation judiciaire et règles de compétence, les différents organes de justice et sujets (parties) du procès pénal, les moyens de preuve ainsi que les procédures spéciales afférentes au procès pénal et les voies de recours.

<b>Représentation de la justice et du juge</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Sylvie Guichard, chargée de cours
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Automne, dès 2019
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Validation écrite notée
<b>Description</b>	Ce cours s'interroge, d'une part, sur la manière dont la justice se représente, se met en scène et, d'autre part, sur celle dont elle est représentée. Afin d'examiner ces questions, nous convoquerons deux figures, celle de la justice bien sûr et celle du juge, en tant que personne incarnant la justice. Nous verrons que ces figures sont plurielles par leur diversité au cours du temps, par leur changement selon les juridictions, ainsi que selon les traditions juridiques.

**Cours à Option : spécifique au Master en droit en professions judiciaires**

<b>Traitement des victimes d'événements criminels par la justice</b>	
<b>Prof. en charge du cours</b>	Véronique Jaquier Erard, chargée de cours
<b>Crédits ECTS</b>	3
<b>Semestre</b>	Printemps
<b>Heures/ semaine</b>	2
<b>Examen</b>	Oral
<b>Description</b>	Ce cours a pour objectif principal l'examen de la recherche, de la pratique et des politiques en rapport aux personnes victimes d'infractions à partir des apports de la victimologie et de la criminologie, de la psychologie et du droit. Il se propose de discuter la prise en charge des victimes par les institutions policières, judiciaires et médicosociales, en soulignant les enjeux liés à la nécessité de répondre aux multiples besoins des victimes et celle d'(en)cadrer leur participation à la réaction sociale à la criminalité.

**COURS BLOCS**

**Ateliers autour de la Justice de paix (LP, successions, protection de l'adulte et de l'enfant, PAFA)**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Philippe Meier
<b>Crédits ECTS</b>	2
<b>Semestre</b>	Printemps 2020
<b>Heures totales</b>	18
<b>Examen</b>	Validation
<b>Description</b>	L'objectif des Ateliers est de mieux faire connaître une juridiction souvent méconnue, dont les compétences sont extrêmement larges et variées, couvrant, selon les cantons, la mainlevée d'opposition et l'ouverture des testaments, le placement des enfants victimes de maltraitance, le prononcé de curatelles pour adultes, ou encore les internements forcés. Ces thématiques sont souvent techniquement complexes, mais également lourdes et délicates sur le plan humain, notamment lorsqu'il en va de la protection de personnes vulnérables. Les juges de paix sont appelés à développer des compétences extra-juridiques nombreuses et importantes (notamment en travail social, en audition de l'enfant, en psychologie), respectivement à travailler aux côtés d'assesseurs ou de services externes qui leur apportent cet éclairage interdisciplinaire.

**Outils de gestion, numérisation de la justice**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Olivier Glassey
<b>Crédits ECTS</b>	2
<b>Semestre</b>	Printemps
<b>Heures totales</b>	18 (2 ou 3 demi-journées)
<b>Examen</b>	Validation
<b>Description</b>	Accompagner la numérisation de la justice et la mise en œuvre de systèmes d'information judiciaires. Ce cours vise à offrir des compétences de base en stratégie numérique et en management des systèmes d'information. A l'issue du cours, les étudiant-e-s : <ul style="list-style-type: none"> <li>° Situent la stratégie et le management des systèmes d'information dans un environnement global de société de l'information, et dans le contexte judiciaire en particulier ;</li> <li>° Peuvent définir les besoins en information dans un contexte donné et proposer une stratégie de système d'information sur ces bases ;</li> <li>° Ont des références en termes de méthodes et d'outils, qu'ils ou elles pourront retrouver et approfondir dans leur pratique professionnelle.</li> </ul>

**Thématique du MOOC (Massive Open Online Courses) : La science forensique au tribunal ; témoin digne de foi ? Autres questions d'interprétation**

<b>Prof. en charge du cours</b>	Prof. Alex Biedermann / Prof. Christophe Champod / Prof. Franco Taroni / Dr. Nathalie Hicks Champod
<b>Crédits ECTS</b>	2
<b>Semestre</b>	Printemps 2019
<b>Heures totales</b>	18
<b>Examen</b>	Validation
<b>Description</b>	L'objectif de ce cours est d'encourager la réflexion critique en ce qui concerne la « science forensique », également appelée police technique et scientifique ou criminalistique. Il alerte (sans alarmer) sur les limites des techniques afin de promouvoir une bonne gestion administrative de la science forensique dans le système de justice pénale. Il permet aux participant-e-s de comprendre l'importance du raisonnement probabiliste en sciences forensiques, car l'incertitude fait partie intégrante de celle-ci. Le cours s'articule autour d'une série de causes célèbres qui auraient pu ou ont mené à des erreurs judiciaires.

**Autres cours à option****Liste des cours pour un total de 15 crédits ECTS**

Les descriptifs des autres cours à option qui ne sont pas propres au Master en professions judiciaires se trouvent sur le site Internet de l'École responsable.